



## Compte rendu n°02 – Entretiens Utilisateurs

29 mars 2023

# Construction d'un groupe scolaire et d'un restaurant scolaire Villebarou (41)

STRUCTURE	Fonction	Représentant	Contact	P	E	D
Commune de Villebarou	Maire	Philippe MASSON	<a href="mailto:philippe.masson@villebarou.fr">philippe.masson@villebarou.fr</a>	X		X
Commune de Villebarou	Adjointe à l'enfance jeunesse et restauration	Katia LEPALABE	<a href="mailto:katia.lepalabe@villebarou.fr">katia.lepalabe@villebarou.fr</a>	X		X
Commune de Villebarou	Responsable Services techniques	Alain DOUSSET	<a href="mailto:btp@villebarou.fr">btp@villebarou.fr</a>	X		X
Commune de Villebarou	Conseillère municipale	Nadia PAJOT	<a href="mailto:nadia.pajot@villebarou.fr">nadia.pajot@villebarou.fr</a>	X		X
Commune de Villebarou	Responsable du service Enfance/jeunesse	Samy BRAHIM	<a href="mailto:education.jeunesse@villebarou.fr">education.jeunesse@villebarou.fr</a>	X		
Commune de Villebarou	Responsable ALP	Mylène CORBIERE	<a href="mailto:responsable-periscolaire@villebarou.fr">responsable-periscolaire@villebarou.fr</a>	X		
Commune de Villebarou	Responsable ALSH	Christophe GOUFFE	<a href="mailto:responsable-alsh@villebarou.fr">responsable-alsh@villebarou.fr</a>	X		
Avensia	Programmist	Clémence PICHET	<a href="mailto:clemence.pichet@avensia.fr">clemence.pichet@avensia.fr</a>	X		

**Légende :** P : Présent – E = Excusé – D : Diffusion

**IMPORTANT :** En l'absence d'observations dans les 8 jours suivant sa diffusion, le présent compte rendu est réputé accepté en l'état.

## I. Ordre du jour

La réunion avait pour objectif de recueillir le besoin pour la réalisation du futur groupe scolaire sur la thématique de « l'accompagnement sur les temps scolaires et périscolaires ».

## II. Compte rendu de la réunion

### Cadrage et enjeux du projet

L'objectif du projet est de regrouper sur un même pôle les services enfance et jeunesse.

Le projet devra faire preuve d'une réelle sobriété foncière. Un bâtiment sur un étage au-dessus du rez-de-chaussée sera à envisager.

L'accès principal et aujourd'hui envisagé du côté du lotissement les Mézières. La question d'une sortie en sens unique au niveau de l'impasse au nord du terrain est à déterminer.

Un cheminement piéton entre les stationnements sur la rue Maurice Pasquier et l'accès principal rue des Mézières sera à prévoir. Une petite aire de stationnement sera intégrée au projet. Néanmoins le nombre de places sera limité au vu des aires de stationnement déjà présentes à proximité de l'établissement scolaire. Il n'est pas envisagé la réalisation d'un dépose-minute.

Un cheminement couvert entre le groupe scolaire et la maison de l'enfance serait un plus.

### Organisation actuelle

L'accueil périscolaire a lieu sur 3 temps :

- **Matin : 7h15-8h20.**  
L'accueil périscolaire accueille une vingtaine d'enfants en élémentaires et 12 à 15 enfants en maternelle. Les enfants sont accueillis à l'espace jeunesse. Les enfants sont ensuite accompagnés par les agents dans leur école respectives.
- **Pause méridienne : 11h45-13h45**  
La restauration accueille entre 130 et 150 élèves de l'école élémentaire et entre 53 et 60 élèves de l'école maternelle. 15 adultes encadrent les enfants sur le temps de la pause méridienne. Les enfants sont scindés en 2 groupes. Un premier groupe 11h50-12h30 et un 2nd groupe 12h45-13h30.
- **Soir : 16h30-18h30**  
L'accueil périscolaire accueille entre 50 et 60 enfants en élémentaire et 30 à 40 enfants en maternelle.

Durant le temps de pause méridienne, les enfants sont répartis avant et après le temps de repas sur des ateliers thématiques (sport, arts plastiques, culture etc). 4 à 5 animations sont proposées aux enfants le midi. Les enfants peuvent choisir de passer au premier ou second service au restaurant suivant les ateliers proposés.

Certaines activités ont lieu dans les salles de l'école élémentaire et de la maison de l'enfance, d'autres ont lieu en extérieur. Les animateurs proposent parfois des activités sportives sur le city stade attenant. Un accès aisé est à prévoir depuis le groupe scolaire. Plusieurs activités ont lieu à la maison de l'enfance, impliquant des flux très importants entre celles-ci et les écoles. Certains élèves de l'élémentaire vont également à la bibliothèque le midi (14/15 enfants). 50 à 60 enfants restent dans le préau fermé de l'école élémentaire.

Un ou plusieurs groupes d'enfants vont à la maison de l'enfance pour d'autres activités.

Le flux des encadrants entre la maison de l'enfance et la restauration sera également à prendre en considération. En effet, les agents réalisent le transport des goûters une fois par jour pour le pain et les denrées périssables et une fois par semaine pour l'épicerie. Un cheminement accessible avec un chariot sera à prévoir.

Avant d'accéder à la restauration, les élèves passent aux sanitaires pour se laver les mains. Actuellement les sanitaires de l'école élémentaire présentent assez d'appareils sanitaires, avec 4wc pour les filles et 2wc + 4 urinoirs pour les garçons. Néanmoins, ils ne présentent pas assez de lave-mains, avec seulement deux robinets par bloc sanitaire.

Les sanitaires de l'école maternelle sont composés de 2 blocs mixtes, avec 4 urinoirs et 6 wc chacun. Il dispose chacun de 4 robinets.

## L'organisation souhaitée

### La restauration :

Il peut être judicieux de prévoir une organisation des flux des élèves en marche en avant ou sous la forme d'une boucle leur permettant de repasser par le bloc sanitaire à la fin du repas pour se laver les mains et les dents. Quelle que soit la configuration retenue, l'aménagement devra éviter les croisements de flux entre les enfants entrants et sortants.

Il n'est pas nécessaire de prévoir des espaces de vestiaire à proprement parler pour l'accès à la restauration. Les élèves de l'élémentaire pose généralement leur manteau sur leur chaise pour éviter les oublis. On prévoira l'aménagement de patère directement dans la salle de restauration.

Il est souhaité l'aménagement d'un self pour les élèves de l'élémentaire et d'un service à l'assiette pour les élèves de maternelle.

L'aménagement des salles de restaurants se basera sur une configuration de table pouvant accueillir 6 enfants. On prévoira a minima un service de 80 couverts en même temps sur 3/4 d'heure pour les élèves de l'élémentaire. Le projet prévoira l'aménagement d'une zone d'accueil au sortir du self avant de rentrer dans les espaces d'activité.

Les élèves de l'école maternelle déjeunent tous sur le premier service car il est impératif qu'ils aient fini de déjeuner avant 12h45 pour avoir un temps de jeu avant la sieste de 13h. On prévoira une salle de restauration de 70 à 80 places pour des enfants de l'école maternelle.

Plusieurs salles de restauration seront à prévoir pour limiter le nombre d'enfants par espace. En postulat de base on prévoira 3 salles avec une salle à l'usage des maternelles et 2 salles à l'usage des élèves de l'élémentaire. Ces salles présenteront des ambiances différentes et seront pourvues de cimaise d'affichage permettant de présenter les travaux des élèves travailler sur des thématiques pédagogiques ou réaliser de l'information sur les activités proposées.

La décoration intérieure pourra intégrer une ambiance végétale (Végétation synthétique). Les locaux devront être lumineux tout en garantissant la protection contre le rayonnement solaire direct.

Le traitement acoustique des salles devraient être particulièrement soignées. On prévoira également une sonorisation intégrée pour permettre aux équipes d'animation de faire l'annonce des menus ou diffuser des informations sur les activités.

Des fontaines à eau seront à répartir dans les salles. Celles intégrées dans la salle de restauration maternelle devra être adaptée à la taille des plus petits.

L'ouverture de la salle de restaurant sur un espace extérieur aménagé de bancs et de tables serait un plus.

### **Les aménagements extérieurs :**

Les enfants sont divisés en 2 groupes de 3 à 4 classes sur les temps de récréation.

Concernant les espaces extérieurs, des aménagements ombragés et arborés sont souhaités. Il sera également souhaité l'aménagement d'un terrain de pétanque permettant de réaliser plusieurs activités tel que le molky, bowling, jeu de billes, etc...

L'aménagement d'un terrain multisport permettant de pratiquer football, basket, badminton et volley serait également souhaité.

Pour l'école maternelle, il est souhaité l'aménagement d'un circuit pour vélos et trottinettes intégrant une signalétique horizontale et verticale, feu stop marquage au sol etc. En complément, des marquages au sol pour des jeux de type marelle, balle au prisonnier, etc sont à prévoir. La structure de jeu de l'école maternelle est très utilisée il serait souhaitable d'en prévoir également pour l'école élémentaire avec balançoire et toboggan.

D'autres jeux de type rondins, poutrelles pour jeux d'équilibre, des petits aménagements de huttes ou cabanes peuvent également être proposés.

Les plus grands aiment se promener dans la cour de récréation. Des cheminements pourront être proposés.

Un aménagement permettant de réaliser des représentations ou des pièces de théâtre sera également souhaité.

Le préau fermé de l'élémentaire est très utilisé. Un aménagement similaire est à prévoir dans le cadre du projet.

Il est impératif que les espaces récréatifs ne présentent pas d'angles morts, ni d'éléments saillants à hauteur d'enfant, tels que les stores banne existant.

Les cours de récréation seront dissociés mais si possible contigu pour faciliter la surveillance.

Le positionnement des préaux par rapport aux locaux d'enseignement, à la maison de l'enfance et à la restauration sera prépondérant. En effet, les préaux serviront de lieu de regroupement sur les temps charnières.

Les salles de repos de l'école maternelle seront à éloigner autant que possible des salles de classe de la salle de motricité et des cours de récréation.

Des locaux de rangement extérieurs pour le matériel de sport d'une part et pour le rangement des vélos trottinettes d'autre part seront à prévoir.

### **Les locaux communs :**

Il serait souhaité un local atelier accessible aux enfants pour faire des petits travaux de bricolage. Néanmoins le positionnement de ce local semble plus approprié sur la maison de l'enfance que sur le groupe scolaire. La question de l'intégration d'une salle polyvalente au sein du groupe scolaire reste à déterminer, car il existe déjà une salle polyvalente sur la maison de l'enfance.

Une infirmerie commune aux 2 écoles est à prévoir. Elle sera équipée d'un réfrigérateur et d'une boîte à pharmacie.

Les blocs sanitaires seront autant que possible en double accès intérieur et extérieur. Dans les blocs sanitaires, il est souhaité l'aménagement d'un placard fermé à proximité d'une douche pour le stockage de linge de rechange, et un second placard permettant de stocker une petite réserve tampon de consommables.

On prévoira un local entretien par école et par étage. Ces locaux seront répartis au sein de l'établissement ils permettront de stocker un chariot ménage une réserve pour les produits d'entretien et disposeront d'un point d'eau et d'un vidoir. Ces locaux seront pourvus d'un système de fermeture sécurisé et d'un ferme-porte. En termes d'entretien, un revêtement de sol de type carrelage et préférable un revêtement de type sol souple. Un revêtement en sol dur sera à privilégier pour les espaces de circulation.

L'école maternelle devra intégrer une buanderie avec machine à laver sèche-linge et évier. La commune prend à sa charge actuellement le lavage des serviettes de table.